

**RESEAU DU SITE DE LA VIENNE**  
**FORFAITS SCOLAIRES ANNUELS POUR 2018/2019**  
**Et TARIFS COMMERCIAUX SUR TRANSPORTS SCOLAIRES**

*Applicables à compter de la rentrée scolaire de septembre 2018*

Dénomination des forfaits en application du règlement départemental des transports scolaires	Rappel de la réglementation	Tarification TTC (*)
	<b>Tarifification scolaire</b>	
1	Transport matin et soir (inscription avant le 31/7)	100 €
1	Transport matin et soir (inscription à partir 01/8)	120 €
2	Transport matin ou soir seulement (inscription avant le 31/7)	50 €
2	Transport matin ou soir seulement (inscription à partir du 01/8)	60 €
3	Garde alternée sur secteur (inscription avant le 31/7)	50 €
3	Garde alternée sur secteur (inscription à partir du 01/8)	60 €
4	Apprentis moins de 16 ans (inscription avant le 31/7)	50 €
4	Apprentis moins de 16 ans (inscription à partir du 01/8)	60 €
5	Utilisation à partir du 1 <sup>er</sup> avril de l'année scolaire	60 €
6	Transport matin et soir hors secteur sur circuit scolaire	170 €
7	Transport matin ou soir hors secteur sur circuit scolaire ou garde alternée	85 €
8	Transport hors secteur sur le réseau Lignes en Vienne	Billetterie commerciale
9	Gratuité à partir du 3 <sup>ème</sup> enfant sous réserve des 3 conditions*	0 €
10	Duplicata	10 €
11	Navette Loudun	20 €
12	CD16	100 €
13	CD16 si utilisation d'un transport Charentais en amont	Gratuit
14	CD 36	Gratuit
15	CD37	100 €
16	CD 37 Gratuit pour ceux qui utilisent 1 ligne spéciale organisée par la Communauté de Communes du Pays de Richelieu	Gratuit
17	CD79	100 €
	<b>Tarifification commerciale sur services scolaires</b>	
<b>Carte coup de pouce</b>	Réservée aux demandeurs d'emploi, bénéficiaires du RSA et de l'AAH sur présentation de justificatifs	15 €
<b>Carte annuelle PASS</b>	Réservée aux internes et apprentis sur justificatifs	150 €
<b>Carte 10 trajets</b>	A titre exceptionnelle justifié et en dehors de tout statut scolaire (interne, étudiant, apprenti)	15 €
<b>Carte annuelle jeune</b>	Réservée aux jeunes de moins de 26 ans	200 €
<b>Carte annuelle</b>	Tous publics	400 €
<b>Carte mensuelle</b>	Valable à partir du 1/02	40 €
<b>Carte mensuelle jeune</b>	Valable à partir du 1/02 pour les moins de 26 ans	20 €

\*L'ensemble des enfants est scolarisé dans le secondaire, respect des secteurs scolaires pour tous les enfants et tous les enfants sont soumis au tarif 1.